



Accès facile,
formule efficace
et évolutive!

Zurich Life Fund

CapitalFund eaZy

CapitalFund eaZy vous offre une formule optimale pour la prévoyance liée à des fonds. Profitez d'une solution efficace offrant des perspectives de performance attrayantes. Vous pouvez l'adapter en toute souplesse à votre situation financière et à votre contexte de vie.

Vos avantages en un coup d'œil

- Formule de prévoyance simple
- Perspectives de rendement attrayantes
- Souple et évolutif
- Avantages fiscaux

CapitalFund eaZy est idéal pour vous si ...

- vous souhaitez constituer un capital au moyen de virements réguliers.
- vous voulez profiter de perspectives de rendement attrayantes.
- vous souhaitez rester souple dans le paiement des primes.
- vous n'avez pas besoin de couvrir des risques, mais souhaitez vous prémunir contre l'incapacité de gain.

CapitalFund eaZy c'est ...

une assurance vie liée à des fonds grâce à laquelle vous pouvez vous constituer un capital dans le cadre de la prévoyance liée ou de la prévoyance libre, tout en économisant des impôts.

Avec vos primes mensuelles, vous investissez dans des fonds de placement de premier ordre. A l'échéance, vous recevez la contrevaletur de vos parts ou pouvez les faire transférer dans un dépôt bancaire.

En cas d'incapacité de gain pendant la durée de vie du produit, Zurich prend à sa charge le paiement des primes et verse une rente, au besoin jusqu'à l'échéance de l'assurance si c'est inclus dans le contrat.

CapitalFund eaZy, des avantages particuliers ...

Accès facile

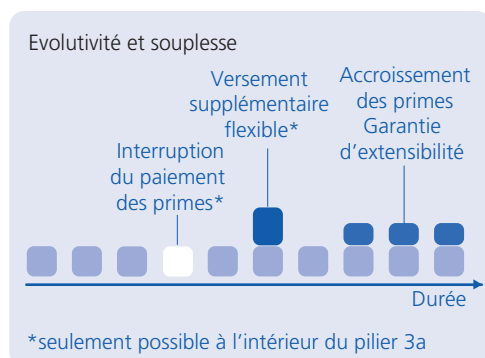
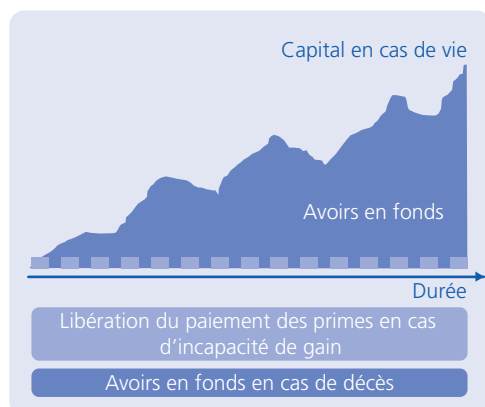
Avec CapitalFund eaZy, tout est plus facile qu'avec les autres assurances vie. Une simple déclaration de santé suffit pour souscrire rapidement et sans tracas administratif une couverture d'assurance de base.

Evolutivité et souplesse

La couverture d'assurance de base est facilement extensible, par exemple si vous souhaitez y inclure l'hypothèque à l'achat d'un logement. Par ailleurs, tous les trois ans, il est possible d'augmenter sa prime, en conservant la libération du paiement des primes qui est comprise, et ce, sans examen médical.

Solution efficace

Grâce à la simplicité du produit, vous profitez d'un rapport prestations-prix avantageux. A l'achat de parts de fonds, vous économisez des coûts car vous investissez aux mêmes conditions que les investisseurs institutionnels.





Possibilité de changer de plan d'investissement à tout moment (1 fois par an gratuitement).

Versements maximaux pilier 3a (2011/12)

- Avec 2^e pilier: CHF 6'682
- Sans 2^e pilier: CHF 33'408

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 060 161 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker. www.zurich.ch/capitalfundeasy

Un concept de fonds attrayant avec des partenaires solides

Vous avez le choix entre sept plans d'investissement distincts en termes de perspectives de rendement et de risque.

Le plan d'investissement Sécurité vous offre un potentiel de rendement intéressant tout en assurant la protection de vos primes d'épargne contre les pertes de change.

Le plan d'investissement repose sur les fameux concepts Pension Garant et FlexPension de DWS, lesquels se composent de différents fonds à compartiments avec garantie de la valeur maximale.

Les plans d'investissement obligations, 25, 35, 45 et 100 investissent dans des Target Investment Funds où vos avoirs sont placés selon les mêmes principes que la fortune des grands investisseurs. Vous bénéficiez d'une sélection indépendante de gestionnaires de fonds et d'avantages en termes de coûts.

Le plan d'investissement ProTerra permet de placer votre argent à 55% dans des obligations de débiteurs de premier ordre et à 45% dans des actions sélectionnées selon des critères sociaux et environnementaux stricts.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents plans d'investissement à l'adresse www.zurich.ch/capitalfundeasy.

Conditions	Pilier 3a – prévoyance liée	Pilier 3b – prévoyance libre
Financement mensuel de l'assurance-épargne	min. CHF 100 max. CHF 556 (avec LPP) CHF 1'000 (sans LPP)	min. CHF 100 max. CHF 1'000
Modalités de paiement	recouvrement direct (LSV) ou débit direct	recouvrement direct (LSV) ou débit direct
Âge d'entrée	18 à 59 ans (femme) 18 à 60 ans (homme)	13 à 55 ans
Durée	min. 5 ans	min. 10 ans
Âge terme	max. jusqu'à la cessation de l'activité lucrative min. 59 ans (femme)/ 60 ans (homme) max. 69 ans (femme)/ 70 ans (homme)	max. 65 ans
Libération du paiement des primes	automatiquement incluse (délai d'attente de 3 mois)	automatiquement incluse (délai d'attente de 3 mois)
Rente d'incapacité de gain	au max. CHF 12'000/an (délai d'attente de 24 mois)	au max. CHF 12'000/an (délai d'attente de 24 mois)
Interruption du paiement des primes	au plus tôt après 3 ans si l'avoir en épargne s'élève au moins à CHF 5'000 pour 1 an au min. et 3 ans au max.	pas possible
Versement supplémentaire	possible jusqu'au montant maximal autorisé pour le pilier 3a, min. CHF 500	pas possible
Garantie d'extension	tous les 3 ans, 50% de la prime, au max. CHF 100	tous les 3 ans, 50% de la prime, au max. CHF 100
Rachat	régi par la loi	possible
Clause bénéficiaire	régi par la loi	choix libre

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 060 161, www.zurich.ch

En cas de divergence entre les données contenues dans cette fiche d'information et les conditions d'assurance applicables, ces dernières font foi.



Because change happenz®